

Par contraste, l'étude faite par les États-Unis ne traite pas spécifiquement du Canada, sauf en termes de leur politique générale dans le contexte de la doctrine Nixon. Bien que cette doctrine, pour citer le Président, reconnaisse que "des partenaires avisés doivent avoir des politiques indépendantes et autonomes," il existe, en dehors des politiques gouvernementales, une forte tendance à accroître l'interdépendance par la multiplication de liens inévitablement inégaux entre les deux pays. En outre, les politiques globales des États-Unis, comme la "nouvelle politique économique" de l'an dernier, peuvent prendre le pas sur les politiques bilatérales et se répercuter de façon particulière sur le Canada. Les problèmes économiques auxquels font face les États-Unis, joints au climat national d'incertitude et d'inquiétude que suscitent les problèmes sociaux internes, sont susceptibles d'augmenter le poids des intérêts nationaux à court terme et d'exiger, à l'avenir, une participation relativement plus grande du Gouvernement dans l'économie. Les intérêts américains semblent généralement aller dans le sens d'un système commercial et monétaire réformé, ordonné et efficace. Un échec en ce domaine pourrait renforcer les éléments de la société américaine qui penchent plutôt vers l'isolationnisme. Bien qu'il y ait peu d'indices d'une stratégie économique américaine délibérément continentaliste, les politiques et les intérêts américains relatifs à certaines questions, que ce soit le pacte de l'automobile, la pollution ou les besoins en énergie, pourraient, en pratique, converger vers une position plus continentaliste.

Le document résume le changement d'attitude des Canadiens comme suit:

" Disons que les Canadiens demeurent conscients des avantages que leur procurent leurs relations avec les États-Unis, mais qu'aujourd'hui, plus que jamais depuis la seconde guerre mondiale, ils s'inquiètent de l'orientation de ces relations et semblent disposés à envisager et à appuyer des mesures raisonnables pour assurer une plus grande indépendance canadienne." (page 14)

Cette attitude reflète les inquiétudes de la population en ce qui concerne les problèmes de l'unité nationale, des disparités régionales, de la prospérité future, de l'emploi et de la qualité de la vie qui semblent commander des solutions canadiennes distinctes.

Les Options (pages 15 à 23)

Un degré substantiel d'interdépendance entre les deux pays est à la fois inévitable et profitable pour le Canada. La question réelle est de savoir si "l'interdépendance avec un pays aussi grand, aussi puissant et dynamique que les États-Unis n'exercera pas nécessairement, au-delà d'une certaine marge de tolérance, une contrainte insurmontable sur la notion d'une identité canadienne distincte et même sur les bases de l'indépendance canadienne". (page 16)

La première option qui consiste à maintenir l'état actuel de nos relations en modifiant le moins possible nos politiques (pages 16 et 17), est une option pragmatique d'adaptation des politiques actuelles aux besoins de l'heure. Cela suppose que les changements en cours et ceux qui interviendront dans un avenir prévisible dans les relations canado-américaines ne sont pas, à cause de leur portée restreinte, susceptibles d'entraîner une réorientation fondamentale des politiques canadiennes et particulièrement des politiques à l'égard des États-Unis. L'orientation générale de nos politiques commerciales et industrielles serait maintenue, de même que la pratique actuelle qui consiste à s'occuper des problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent. Le but ici serait d'éviter d'accroître notre dépendance vis-à-vis des États-Unis. Une telle politique purement pragmatique comporte un risque, celui de nous engager davantage dans la sphère d'influence américaine, ce qui rendrait donc le choix en question inacceptable.